

RAPPORT DE MISSION DE LA DELEGATION RWANDAISE AU 45ème
CONGRES DE LA FEDERATION INTERNATIONALE
DE FOOTBALL ASSOCIATION (FIFA)

1. Rappel du Cadre de la Mission

La mission avait pour principale préoccupation de marquer notre présence au 45ème Congrès de la FIFA, Congrès très important pour au moins trois raisons :

- il était à la veille d'une manifestation sportive de très haut niveau; la coupe du monde édition 1986
- il devait élire pour un quatrième mandat de quatre ans, le Président de la FIFA
- il célébrait le centenaire de l'International Football Association Board qui comme on le sait est la gardienne des lois du jeu de football.

2. Composition de la Délégation

La délégation rwandaise à la demande des ordres de mission devait être composée par Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et moi-même.

Toutefois, Monsieur MUSILIKARE n'a pas pu partir faute de Fonds suffisants. Les frais de voyage et de mission ont été pris en charge par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du 27 mai au 3 juin 1986. Mais pour des raisons indépendantes de ma volonté, je n'ai pu regagner Kigali que le 6/6/1986, sans toutefois d'autres problèmes particuliers.

3. Déroulement du Congrès

3.1. Organisation

a) Transport

La FIFA avait à l'Aéroport International de la ville de Mexico un Stand d'information. La zone des couloirs qui mènent à l'immigration était tenue par des hotesses qui indiquaient à chaque congressiste l'hôtel qui lui a été réservé. Le Mien était AMBASSADOR, à ma demande. Il était prévu un service d'Autobus entre l'Aéroport et les hôtels prévus. La fréquence du transport dépendait de l'arrivée des congressistes annoncés.

b) Information

Dans chaque hôtel choisi, le service de l'information de la FIFA remettait à chaque congressiste :

- une lettre de bienvenue de la Fédération Mexicaine de Football et Comité Organisateur;
- les instructions à l'attention des congressistes;
- un programme des activités et plan de travail;
- le billet pour le match d'ouverture était offert par la FIFA.

c) Congrès

Le Congrès a eu lieu le 29 mai à 10 h 00 locales dans le salon "Castille" de l'hotel PRESIDENTE CHAPULTEPEC, situé à CAMPOS ELISEOS 218.

3.2. Les travaux du congrès proprement dit

a) Chaque Fédération Nationale pouvait être représentée par deux délégués. A l'entrée au salon du congrès en recevait une enveloppe contenant une police d'assurance accident avec la mention au dos de l'enveloppe "voting" ou "no voting" plus la référence aux articles justificatifs des statuts de la FIFA. Le Rwanda a reçu l'enveloppe "no voting" en application des articles 33-6° et 36.

L'article 33-6° dispose que les associations qui sans raisons valables ne participent pas à deux coupes du monde successives ou tournoi olympiques de Football sont automatiquement privées de leur droit de vote au congrès tant qu'elles n'auront pas rempli leurs obligations. Tandis que l'article 36 dispose pour les mêmes effets, en cas du non versement de la cotisation annuelle due au premier janvier, avec un moratoire pouvant aller jusqu'au 1er avril.

b) Le Secrétaire Général de la FIFA, Monsieur Joseph Blatter a d'abord procédé à l'appel des délégués. Tous les membres de la FIFA étaient présents sauf : le BURUNDI, le GABON, le BOTWANA, le NICARAGUA, le PAKISTAN, le HAITI et le ZAIRE.

Les délégués ont ensuite écouté le discours du Maire de MEXICO-CITY, le discours réponse du Président de la FIFA.

Après on a procédé aux décorations des personnes qui se sont distinguées pour le mérite d'Or de la FIFA. Il s'agissait :

- d'un mexicain, entrepreneur du son
- deux brésiliens, entrepreneurs du bâtiment qui ont construit les grands stades du Brésil en cadeau pour la Fédération Brésilienne de Football
- un Russe, entrepreneur également

- un ancien joueur de Football, Monsieur DINO ZOOF actuel entraîneur national de l'équipe d'Italie qui aux jeux d'Espagne en 1982, avait 42 ans. On se souviendra que c'est son équipe qui a été championne, gagnant le titre international pour la 3ème fois
- un journaliste de l'Uruguay.

J'ai alors demandé la parole pour défendre le droit de vote, en termes suivants :

"Monsieur le Président,

Je m'adresse aux congressistes par vous-même

J'ai lu, non sans souffrance, la mesure de suspension de vote, qui frappe la Fédération Rwandaise de Football Amateur que je représente aux présentes assises en qualité de Président; mesure fondée sur l'application des articles 33,6° et 36,2° relatifs respectivement à la participation aux coupes du monde ou tournois olympiques et au non paiement de la cotisation.

Monsieur le Président,

Ma Fédération est encore trop jeune. Elle est née comme vous le savez par ailleurs en 1976. Elle a aujourd'hui seulement 10 ans d'existence. Dix ans c'est long diraient certains, mais 10 ans pour qu'une organisation soit solidement bâtie sont aussi bien peu.

Pendant les six premières années, ma Fédération se cherchaient encore. En 1982, elle a dû changé de comité. Depuis nous menons des inlassables efforts pour respecter les statuts de notre Association (FIFA) et marquer notre présence dans ses organisations. Les présentes assises sont très éloquentes, et vous connaissez cependant la distance qui nous sépare géographiquement du Mexique.

Concernant les finances Monsieur le Président, nous n'avons d'arriérés que pour 1986. Permettez-moi de dire ici, que pour la cotisation nous avons le soutien de notre Gouvernement, qui certainement aurait cotisé à temps requis, si la conjoncture du moment ne l'avait amené souverainement à établir des priorités. Je ne crois d'ailleurs pas que nous soyons la seule fédération à attendre le soutien du Gouvernement en matière de finances; soutien dont nous nous félicitons par ailleurs, parce qu'il est un témoignage de la prise en compte de nos réalités africaines, où le secteur privé du sport ne peut survivre à lui seul, sans l'action de l'Etat.

Monsieur le Président,

Un des buts premiers de la FIFA est de promouvoir le sport de football. C'est justement pour cette promotion à laquelle se solidarisent toutes les associations nationales présentes, et qui soutiennent votre action, je suis convaincu, que je demande aux congressistes par vous-même, d'encourager ma fédération, en lui laissant prendre part au vote aux présentes assises".

J'ai eu des soutiens, notamment du groupe africain en ce qui concerne les finances, mais la non-participation aux coupes du monde, aux tournois était une barrière infranchissable pour le monde sportif.

c) Le Secrétaire Général de la FIFA a présenté l'ordre du jour qui était le suivant :

- 1° Allocution du Président
- 2° Désignation des Scrutateurs
- 3° Désignation de cinq membres chargés de vérifier le procès-verbal officiel
- 4° Vote pour l'approbation du procès-verbal du 44ème congrès à Zurich : 21 mai 1984

- 5° Rapport du Secrétaire Général concernant la période 1984 à 1986
- 6° Présentation du bilan, du compte des recettes et dépenses pour la période du 1er janvier 1982 au 31 décembre 1985 et du rapport de la fiduciaire
- 7° Budget pour les années 1986-1989
- 8° Désignation de la fiduciaire
- 9° Affiliation d'associations nationales
- 10° Modifications des Statuts et Règlements
- 11° Interpellations - questions
- 12° Elections
 - Election du Président
 - Installation des Vice-Présidents et des membres du Conseil Exécutif
 - Nomination.

1° Allocution du Président

Le Président a remercié les participants d'avoir bien voulu répondre à son invitation. Il a félicité le Gouvernement Mexicain d'avoir bien voulu maintenir sa décision d'abriter le 45ème Congrès et la Coupe du Monde malgré la dure épreuve due à la calamité naturelle (tremblement de terre). Il s'est réjoui de l'hospitalité mexicaine, particulièrement la ville de MEXICO-CITY.

Il a fait le bilan de ses douze années d'exercices en insistant notamment sur l'élargissement des relations de la FIFA, qui ont permis à cette dernière d'organiser la coupe du monde junior et celle de moins de 16 ans. Il s'est félicité de la progression du football dans le monde, en soulignant notamment la participation à la coupe. Il s'est déclaré satisfait de la réussite des programmes de la FIFA, même si quelque fois, on a eu à déplorer certains échecs.

2° Désignation des scrutateurs

Un par Confédération Continentale sur proposition du Secrétaire Général.

3° Désignation de cinq membres chargés de vérifier le P.V. officiel, sur proposition du Secrétaire Général

4° Approbation du P.V. du 44ème Congrès

Approuvé par acclamation après la réserve du Norvège qui aurait aimé que l'on insiste sur le développement du football féminin.

5° Rapport du Secrétaire Général de 1984 à 1986.

Approuvé par vote après proposition de quelques amendements

6° Présentation du bilan

Approuvé par vote

7° Budget 1986 - 1989

Approuvé par vote

8° Désignation de la Fiduciaire

Sur proposition du Secrétaire Général

9° Affiliations de nouvelles associations

Ont affiliées les fédérations du Cap Vert, Guinée Bissau, Maldives et São Tomé.

10° Examen des propositions de modifications aux Statuts et au Règlement ainsi qu'au Règlement du Congrès

Sur ce point, le Comité Exécutif a fait voter une résolution tendant à confier toutes les révisions souhaitées à une commission composée de :

- un Président et deux membres nommés par le comité exécutif
- un membre de chaque confédération désigné par la confédération désignée
- un Secrétaire Général de la FIFA.

Seule la révision concernant les participants aux tournois olympiques a passé lors de ce congrès, parce que jugée urgente.

11° Interpellations-questions

La question formulée par la Guinée soutenue par le ZAIRE, la TANZANIE et la SOMALIE a été retirée par les auteurs, parce qu'elle visait la modification des Statuts et règlements, révision pour laquelle on venait de voter une résolution.

12° Elections

Monsieur le Dr Havellange a reçu par acclamation un quatrième mandat de quatre ans. Le Bureau a été installé le même jour.

4. Constatations, Leçons pour notre Fédération et Recommandations

4.1. J'ai eu l'occasion de constater que bien que statutairement toutes les fédérations aient une voix, les fédérations plus anciennes et donc plus actives dans les organisations de la FIFA ont aussi plus d'audience.

4.2. J'ai été choqué de constater que les élections du Président se sont passées contrairement au prescrit des statuts qui exigent un vote au scrutin secret. Le vote a eu lieu par acclamation.

4.3. A l'heure actuelle, nous ne devrions pas nous poser des problèmes des cotisations, à la FIFA et la CAF. Au lieu de risquer des retards pour des montants cumulés ne dépassant pas 70 000 FRW, il serait souhaitable que la Fédération prennent ces montants en charge, la contribution du Gouvernement dans ce sens pouvant être transférée ailleurs : soutien du championnat des scolaires ou des juniors; secrétariat permanent solide, etc...

4.4. Le contact avec les autres associations nationales, m'a montré que nous avons encore beaucoup à faire dans notre organisation.

Mais la plus importante des choses pour nous, et de bâtir un football véritablement national. C'est à dire né de nos réflexions, de nos efforts conjugués et comptant beaucoup d'éléments nationaux. Le temps doit être révolu pour nous d'avoir recours à l'étranger en cherchant égoïstement des résultats, pour lesquels nous n'aurions pas peiné.

Nous y perdons pour plus d'une raison :

- les efforts consentis par le Gouvernement pour la formation de sa jeunesse, profitent largement à la jeunesse étrangère et sans contrepartie en dehors des accords dans ce sens;
- ces jeunes étrangers sont en quête d'emploi qu'ils obtiennent au détriment de nos jeunes, alors que les premiers ne sont pas autrement spécialisé. Et nous avons constaté que l'emploi est leur première condition dans les contrats qu'ils signent avec les clubs;
- certains clubs en sont arrivés aux tricheries les plus hardies, allant, par l'aval des autorités publiques à conférer des cartes d'identités rwandaises, ignorant les loi de l'état-civil dont il sont les premiers protecteurs.

C'est pourquoi j'ai fait un programme à présenter à l'Assemblée Générale de la Fédération le 20/7/1986 et qui consiste à élargir notre action vers le secteur informel dans le cadre de la promotion.

Concrètement, je voudrais faire approuver que nous démarrions un Championnat National des Juniors, comprenant également les élèves du secondaire. Ce Championnat serait régionalisé afin d'en réduire le coût d'une part et de ne pas trop fatiguer les jeunes des écoles qui sont sollicités également ailleurs. Les champions des régions se rencontreraient dans une phase finale chaque année pour une coupe que nous avons appelé la Coupe de l'Indépendance.

Ce programme s'il est accepté exige la conjonction des efforts des établissements scolaires, des clubs affiliés à la FERWAFA, de l'appui des Ministères de l'Enseignement Primaire et Secondaire et du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

De même, je voudrais faire approuver que le championnat intra-préfectoral qui se fait chaque année, débouche sur une compétition nationale. Ceci permettrait encore une fois d'élargir la "pépinière de l'élite".

Ce programme a des implications dont la réalisation demande un effort financier. Il s'agit de la formation des entraîneurs.

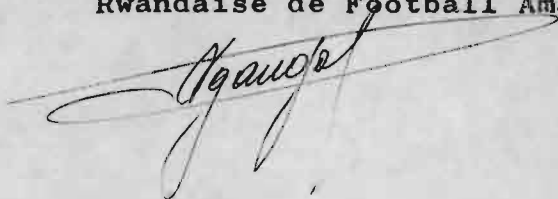
Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dépense chaque année de l'argent pour la formation des entraîneurs dont on ne sait pas s'ils sont réellement en exercice. Le suivi devrait être préparé, et des évaluations se faire régulièrement. Aucune équipe dans le pays n'a un entraîneur compétent, sauf peut être PANTHERES NOIRES avant le retrait de Monsieur KANAMUGIRE Aloys.

C'est pourquoi je propose que la formation des entraîneurs se fasse par référence au club qui doit formellement prendre l'engagement d'utiliser un entraîneur qu'il a envoyé dans la formation. Encore une fois, les étrangers approchent ce secteur.

Il faut également soutenir l'idée de la création d'une école d'éducation physique et sport pour préparer également les formateurs. Le Ministère ayant les sports dans ses attributions pourrait la gérer afin de maintenir l'unité de vue dans les programmes.

Fait à Kigali, le 18/06/1986

Félicien NGANGO
Président de la Fédération
Rwandaise de Football Amateur

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Ngango', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a long, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.